

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 28

Artikel: Les miracles d'aujourd'hui
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant que sa liqueur inonde le pressoir,
Que de craintes le jour ! que d'angoisses le soir !
Ah, comment les Vaudois pourraient-ils se défendre
Pour le jus de Lavaux d'avoir un amour tendre !
C'est le fruit de leur peine et le but de leurs soins ;
L'aimeraient-ils autant s'ils s'en occupaient moins ?

De même qu'un enfant dont la santé précaire
Excite chaque jour les frayeurs de sa mère,
Plus avant dans son cœur toujours se voit placé ;
Elle adore un destin constamment menacé
Et pour ce Benjamin, source de tant d'alarmes,
Son amour croît toujours arrosé de ses larmes.
Ainsi des bons Vaudois le penchant est accru
Pour l'aimable liqueur qu'ils nomment *vin du cru*.

Qu'importe que baignant leurs prés, leurs promenades,
L'eau serpente en ruisseaux ou bondisse en cascades ;
Qu'importe que le lac qui borde leur enclos
Mêle aux feux de l'été la fraîcheur de ses flots
Et lave en murmurant, de son onde azurée,
Le pied grêle et noueux de la vigne adorée ;
Jamais un vrai Vaudois, la versant dans son sein
N'en affadit son cœur ou n'en souille son vin,
Pour cette eau qui l'entoure, à table il est sévère ;
Elle coule partout, si ce n'est dans son verre.

J. PETIT-SENN.

Les miracles d'aujourd'hui.

L'agitation était grande dans le pays. Les incurables se plaignaient. Ils se plaignaient de leurs maux, accusant la médecine d'être impuissante à leur égard. Les boiteux, les borgnes et les lépreux demandaient un homme qui les guérit. Un jour, on crut l'avoir trouvé.

On ne s'était point trompé ; on le tenait ce bienfaiteur de l'humanité ! Le peuple ne se sentait pas de joie, et sa reconnaissance éclatait en transports ! L'homme était là ! On tolérait encore les médecins du pays, mais on allait se passer d'eux. Un légitime orgueil s'était emparé des populations. On ne voulait mourir que dans la maison de l'inconnu.

Que s'était-il donc passé.

Un jour, un homme, simple mortel, s'était arrêté dans une de nos vallées. Il venait de loin, de Tombouctou, disait-il, et pour se reposer, cherchait l'ombre de nos bois. Il paraissait fatigué d'un long voyage ; et cependant, pas d'effets, pas de fourgon lourdement chargé, rien qui trahit un voyageur arrivant de l'Equateur. Il était seul, et ne portait rien. Je me trompe, il portait quelque chose. Excellent musicien, cultivant les beaux-arts, l'inconnu, assis à la lisière de la forêt, aimait à semer dans les airs les arpèges stridents d'un triangle d'acier ; cet instrument ne le quittait jamais ; il en jouait supérieurement ; il en tirait des sons ignorés jusqu'à ce jour ; et lorsque retentit le tintement argentin de son triangle, le peuple fut frappé d'admiration ; les amateurs passionnés de cet instrument (ils étaient nombreux) se groupèrent autour du maître et lui offrirent l'hospitalité.

Plus puissant que le clairon qui fit crouler les murs

de Jéricho ; plus émouvant que la lyre d'Orphée, qui domptait les bêtes fauves, le triangle de l'inconnu toucha le cœur d'hommes influents, qui s'émurent aux mélodies du grand musicien ; on le pria de rester. Mais le voyageur prétendit que le triangle seul finit par lasser ; qu'il faudrait quelque chose pour le faire ressortir. On le comprit ; il n'avait qu'un triangle, ses protecteurs lui fournirent une grosse caisse. Rien, en effet, ne se marie mieux que ces deux instruments. Dès lors, le succès de l'inconnu grandit, et n'eut bientôt plus de bornes.

Le triangle carillonnait joyeux dans le lointain ; la grosse caisse résonnait.

Enfin, on se demanda quel était cet homme qui s'attirait tant de faveurs ? D'où venait-il ? Que voulait-il ?

Alors on apprit qu'il avait habité une grande ville ; il avait, disait-on, servi dans la cavalerie ; il avait soigné les chevaux du régiment, et s'était fait leur bienfaiteur ; les bons chevaux de la gendarmerie lui avaient voué une affection particulière ; ils ne voulurent pas le laisser partir, tant ils lui étaient attachés ; il déjoua leurs projets, et partit pour Tombouctou. Il avait son but. Il voulait guérir de leur bosse les chameaux du désert. Son digne cœur saignait en songeant à la difformité dont ces êtres sont affligés. Il fit des offres au gouvernement ; c'était tant par dromadaire et tant par chameau redressé. Pour prouver son dire, il amenait un de ces quadrupèdes avec son dos rectiligne. Il en avait dissous la bosse à l'aide de procédés chimiques et d'une hygiène raisonnée. C'était très-laid ; si laid, qu'on pria l'inconnu de s'en aller. Le bienfaiteur des chameaux voulait rester ; il essaya de captiver Tombouctou par les accords de son triangle, mais les sauvages habitants de cette ville restèrent impassibles ; il reçut l'ordre de quitter cette ville dans les vingt-quatre heures !! Allah Kérim ! Il se mit en route.

Il cherchait un pays où le triangle fut mieux compris. Il aborda sur notre rive hospitalière. Il débarqua sans faste et sans éclat ; de jeunes filles vêtues de blanc ne vinrent point à sa rencontre, et des fleurs ne furent point jetées à ses pieds. Il était simple et n'aimait pas le luxe. Cependant, il en avait un, qu'il poussait à ses dernières limites ; il avait un luxe de noms et de nationalités. Il avait plus de noms que de paires de bottes, moins de chemises que de nationalités, et changeait aussi lestement des dernières que des premières, suivant les circonstances. En outre, il aimait étaler un fort manuscrit, rédigé pendant son voyage ; ce manifeste, car c'en était un, était écrit avec la double désinvolture d'un homme qui a servi dans la grosse cavalerie, et d'un savant qui vient de Tombouctou ; l'orthographe s'était perdue sur les grandes routes, le style avait pris la clef des champs, et la science était restée dans les sables du désert. Ce sans-gêne charmant plut au public. Puis un homme qui jongle avec les noms n'est pas un premier-venu. Bienfaiteur universel, il l'avait été des chameaux, des bêtes à quatre pattes, il deman-

daît à l'être de celles à deux pieds; quoi de plus juste?

Les incurables demandaient un sauveur, on le leur donna. Les débuts du voyageur justifiaient cette mesure. Trois pendus et deux guillotins qu'il avait guéris donnaient d'une guérison une déclaration authentique. Il serait trop long de détailler le menu fretin qui lui devait la vie. Originalité bizarre, l'inconnu se faisait payer, fort cher même. Il aimait la pièce de cent sous. C'était une habitude contractée au régiment, et dont il ne pouvait se défaire; il le regrettait. Il avait un secret pour blanchir les lépreux: ce secret était en partie basé sur une transpiration à outrance de billets de banque. Et pour rendre cette transpiration encore plus efficace, le voyageur alla planter sa tente au fond d'un frais vallon, loin des regards indiscrets.

Et le triangle tintait toujours joyeux; la grosse caisse résonnait plus fort.....

Ephémérides vaudoises.

MOIS DE JUIN.

- 1 juin 1616. Introduction du nouveau coutumier dans le Pays de Vaud.
- 4 — 1543. Ordonnance de Berne défendant d'aller consulter les devins sous peine de 10 florins d'amende.
- 6 — 1532. Assemblée des Etats du Pays-de-Vaud à Morges.
- » — 1834. Fondation du musée Arlaud.
- 8 — 1852. Décret pour la construction d'un chemin de fer entre le lac Léman et celui de Neuchâtel.
- » — 1476. Zurkinden, baillif de Gessenay, à la tête de ses bandes, pille, massacre, incendie la Tour de Peilz et Vevey. Cette dernière ville est en outre frappée d'une contribution de 40,000 fr.
- 10 — 1666. Lois somptuaires de Berne.
- 13 — 1797. Mort à Lausanne du célèbre médecin Tissot, auteur de l'*Avis au peuple sur sa santé*. Tissot était né à Grancy le 20 mars 1728.
- 18 — 1226. Convention signée dans la forêt de Biert, près de Préverenges, entre l'évêque Berthold et le sire de Faucigny. Cette convention rendit l'Eglise de Lausanne indépendante de tout pouvoir temporel et abolit l'Avouerie épiscopale, dont la maison de Zähringen abusait depuis longtemps.
- » — 1825. Premier trajet de Genève à Vevey du bateau à vapeur le *Guillaume Tell*, construit sous la direction de M. Church, consul américain à Bordeaux, alors en séjour à Genève. C'est le premier bateau à vapeur qui ait navigué sur notre lac.
- 24 — 584. Marius, évêque de Lausanne, fait la dédicace de l'église de Payerne.
- 26 — 1236. Acte de fondation de l'hospice de Villeneuve, pour les pauvres, les pèlerins et les malades, par Aymon de Savoie, qui était atteint de la lèpre.
- 27 — 1678. Ordonnance bernoise pour l'affranchissement des serfs dans le Pays de Vaud.
- » — 1476. Pillage de Moudon par les Bernois et les Fribourgeois.
- » — 1789. Gibbon écrit, à Lausanne, les dernières lignes de son célèbre ouvrage sur la décadence de l'empire romain.

La séance annuelle et publique de la *Société vaudoise des sciences naturelles* aura lieu jeudi 16 juin prochain, à dix heures du matin, au Casino, à Morges. Tous les amis des sciences sont invités à assister à cette réunion qui promet d'être des plus intéressantes.

Un professeur de physique demandait à un candidat :

— Quelles sont les propriétés de la chaleur?

— La chaleur dilate les corps, les allonge, les agrandit, et le froid les condense, les contracte, les rapetisse.

— Un exemple?

— Dans la saison des chaleurs, les jours s'allongent, et lorsqu'il fait froid, ils diminuent.

— Passons à la chimie. Comment reconnaîtrez-vous la présence de l'acide prussique dans une substance?

— Il suffit d'en respirer; si on tombe mort du coup, l'on est certain d'avoir affaire avec l'acide prussique.

Un paysan de la Suisse allemande tua un chien qui lui emportait une de ses poules; le gentilhomme, auquel le chien appartenait, le cita, pour lui en payer la valeur, devant le tribunal du lieu; le paysan comparait et dit: «Très gracieux seigneurs! la rue est libre » pour vous, pour moi, pour M. le baron, les poules, » chiens et autres animaux domestiques; j'ai tué, j'en » conviens, le chien de Monsieur parce qu'il a étranglé » une de mes poules; mais j'offre un équivalent à » son maître, c'est que la première fois qu'il verra » une de mes poules emporter un de ses chiens, il le » tue sans quartier. »

Le tribunal rit et renvoya les partis sans dépens.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DU CANTON DE VAUD

Séance du lundi 6 juin.

Code de commerce. — Des sociétés commerciales.

Le Comité.

AVIS.

DES 1^{res} BONNES FRANÇAISES POUR L'ALLEMAGNE ORIENTALE, mais des personnes simples, sans grande toilette et bien recommandées, dès l'âge de 18 à 26 ans sont demandées à des conditions très-avantageuses. Le voyage sera toujours payé à l'avance et des places sont toujours disponibles toute l'année. S'adresser franco à L'AGENCE DE PUBLICITÉ nouvellement établie rue de la Préfecture, n° 196, à Fribourg (Suisse).

DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES peuvent aussi être renseignés et placés pour le mieux.